

Province de Québec
Circonscription de Richelieu
Ville de Sorel-Tracy

Présences À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy, tenue à huis clos à l'hôtel de ville, le 25 mars 2021 à 17 h, à laquelle sont présents, forment quorum et siègent sous la présidence du maire, M. Serge Péloquin, les conseillères et les conseillers suivants :

M. Olivier Picard, conseiller du district n° 1 - Bourgchemin
M. Martin Lajeunesse, conseiller du district n° 3 - Saint-Laurent
M. Jocelyn Mondou, conseiller du district n° 4 - Vieux-Sorel
M. Stéphane Béland, conseiller du district n° 5 - Du Faubourg
M. Patrick Péloquin, conseiller du district n° 7 - Des Patriotes
Mme Dominique Ouellet, conseillère du district n° 8 - Pierre-De Saurel

Mme Sylvie Labelle, conseillère du district n° 2 – Richelieu, et M. Benoît Guèvremont, conseiller du district n° 6 - Des Gouverneurs, avaient au préalable motivé leur absence.

Le directeur général, M^e Karl Sacha Langlois, le directeur du Service juridique et greffier, M. René Chevalier, et le chef de division - communications, M. Dominic Brassard, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

Après avoir constaté l'avis et les délais de convocation ainsi que le quorum, le maire déclare la présente séance régulièrement constituée.

2021-03-162 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Patrick Péloquin, appuyé par M. Martin Lajeunesse, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2021-03-163 Adoption du second projet de règlement no 2487 « Concernant des modifications au Règlement de zonage no 2222 dans le but d'ajouter des dispositions particulières applicables à la zone I-01-13, d'agrandir la zone C-01-95 à même une partie de la zone I-01-93 et de modifier les grilles des spécifications des zones I-01-13, C-01-95 et C-03-779

CONSIDÉRANT que le conseil, lors de sa séance ordinaire du 8 mars 2021, adoptait la résolution no 2021-03-112 afin d'adopter le premier projet de règlement no 2487,

CONSIDÉRANT qu'un projet du présent règlement a été soumis à une consultation écrite de 15 jours du 10 au 24 mars 2021,

CONSIDÉRANT le second projet de Règlement no 2487 « Concernant des modifications au Règlement de zonage no 2222 dans le but d'ajouter des dispositions particulières applicables à la zone I-01-13, d'agrandir la zone C-01-95 à même une partie de la zone I-01-93 et de modifier les grilles des spécifications des zones I-01-13, C-01-95 et C-03-779,

IL EST PROPOSÉ par M. Olivier Picard, appuyé par Mme Dominique Ouellet, que le second projet de règlement no 2487 soit adopté tel que présenté et soit soumis à un appel de consultation écrite de demande d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter des secteurs concernés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2021-03-164

Autorisation de signature - demande d'aide financière - ministère de la Culture et des Communications du Québec

IL EST PROPOSÉ par M. Jocelyn Mondou, appuyé par Mme Dominique Ouellet, que le conseil autorise le directeur du Service des loisirs, M. Benoît Simard, à signer et à déposer, pour et au nom de la Ville de Sorel-Tracy, une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre d'activités culturelles devant se tenir sur le territoire de la ville durant la saison estivale 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2021-03-165

Avis de motion pour l'adoption du Règlement no 2487 « Concernant des modifications au Règlement de zonage no 2222 dans le but d'ajouter des dispositions particulières applicables à la zone I-01-13, d'agrandir la zone C-01-95 à même une partie de la zone I-01-93 et de modifier les grilles des spécifications des zones I-01-13, C-01-95 et C-03-779 »

M. Patrick Péloquin dépose le projet de règlement no 2487 « Concernant des modifications au Règlement de zonage no 2222 dans le but d'ajouter des dispositions particulières applicables à la zone I-01-13, d'agrandir la zone C-01-95 à même une partie de la zone I-01-93 et de modifier les grilles des spécifications des zones I-01-13, C-01-95 et C-03-779 » et donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil, après qu'il eut été approuvé par les personnes habiles à voter des secteurs concernés.

Période de questions

Aucune personne n'est présente vu la séance tenue à huis clos.
Aucune question reçue via courriel à info@ville.sorel-tracy.qc.ca.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Jocelyn Mondou, appuyé par M. Stéphane Béland, que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

René Chevalier, greffier

Serge Péloquin, maire